

# MARMANDE *ma ville*

[www.mairie-marmande.fr](http://www.mairie-marmande.fr)



Madame, Monsieur,

Face à la seconde vague de l'épidémie de COVID-19, l'Etat a décidé des mesures fortes, notamment un nouveau confinement. Il ne nous appartient pas de juger ces décisions, mais d'imaginer et de mettre en œuvre des mesures pour en compenser, autant que possible, les conséquences.

Je tenais à vous assurer de la mobilisation de l'ensemble des services municipaux et des élus afin d'accompagner les habitants et tous les acteurs économiques dans cette période difficile.

La ville de Marmande a été épargnée lors de la première vague. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Chacun de nous connaît, dans son entourage, des personnes qui ont été touchées par le virus. Il nous faut redoubler de vigilance, appliquer sans faillir les gestes barrières et limiter nos déplacements au strict nécessaire : chacun d'entre nous doit prendre conscience que le virus circule par notre intermédiaire.

Je vous rappelle que l'arrêté préfectoral du 30 octobre impose le port du masque sur tout le territoire de Marmande, y compris les parcs et jardins (la Filhole, cloître, droits de l'Homme...).

Vous trouverez dans ce document les informations à connaître pour ce confinement, notamment les numéros de téléphone (05 53 83 77 56 ou 05 53 83 13 82) si vous, ou une personne de votre connaissance, êtes en difficulté. Vous pouvez également vous tenir informé sur le site de la ville : [www.mairie-marmande.fr](http://www.mairie-marmande.fr), ou sa page Facebook.

Vous trouverez enfin ci-dessous des modalités pour commander auprès de vos commerçants et artisans afin qu'ils puissent passer cette délicate période en souffrant le moins possible.

Madame, Monsieur, la période est difficile mais nous pourrions retrouver, à force de patience et de vigilance, des jours plus agréables, des jours où nous aurons plaisir à retrouver nos familles et nos amis.

Nous restons mobilisés à votre service.

Joël HOCQUELET  
Maire de Marmande

## Tous les services de la mairie fonctionnent aux horaires habituels

Toutefois les services des sports et les services culturels ont été amenés à modifier horaires et modalités d'ouverture.



**Le service État-Civil fonctionne normalement**



**Les marchés de plein air sont ouverts** les mardis, jeudis et samedis avec mesures sanitaires renforcées (nombre de clients limité, sens de circulation...).

**Les Halles sont ouvertes** du mardi au samedi.



**Un service d'aide aux plus démunis** est mis en place. Informations au **05 53 83 77 56** ou au **05 53 83 13 82**. Ouvert 7/7J de 8h30 à 17h30.



**Appel à candidature** pour participer à la Réserve communale de sécurité civile est lancé. Information au **05 53 20 89 81**



**Zone Bleue : utilisation du disque bleu suspendue.**

Pour autant, nous vous rappelons la législation en vigueur, un stationnement ne peut pas excéder 48h.



**La collecte des déchets est maintenue**

Les déchèteries sont ouvertes. Pour se rendre à la déchèterie, la case à cocher sur l'attestation est «convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public». Pensez à bien indiquer la date et l'heure du déplacement. Informations **05 53 64 40 46**



**Les transports publics fonctionnent normalement**

Informations au **05 64 63 00 47**  
[www.evalys-mobilites.fr](http://www.evalys-mobilites.fr)



**Mesures en faveur du commerce**

Mise en place d'un annuaire des commerçants et artisans de Marmande sur [www.commerce-marmande.fr](http://www.commerce-marmande.fr). Aide à l'inscription des commerces sur le site de vente en ligne [www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr)  
**Soutenons nos commerces de proximité**  
**«Nous sommes tous essentiels, soyons tous solidaires.»**

<b>Bars, cafés ...</b>	Fermés jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre	<b>La Poste</b>	Ouverte
<b>Cérémonies funéraires</b>	Autorisées - 30 personnes maximum.	<b>Lieux de culte</b>	Ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes. Contactez les lieux de culte pour informations complémentaires.
<b>Cimetières</b>	Ouverts au public	<b>Mariages</b>	Autorisés - Maximum de 6 personnes
<b>CCAS Centre Communal d'Action Sociale</b>	Personnes fragilisées, isolées, en difficulté : la Ville de Marmande vous invite à vous faire connaître auprès des agents du service «Marmande Tranquillité» pour bénéficier d'un accompagnement. N'hésitez pas également à contacter nos services pour vos proches : <b>05 53 83 77 56</b> ou <b>05 53 83 13 82</b> 7/7j de 8h30 à 17h30	<b>Mairie</b>	Services ouverts. Accueil Hôtel de Ville et services administratifs : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Tél <b>05 53 93 09 50</b> <b>www.mairie-marmande.fr</b>
<b>Cinémas</b>	Fermés jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre	<b>Marché alimentaire</b>	Ouvert les mardis, jeudis et samedis matin. (Alimentaire, graines, semences et plants)
<b>Collèges, lycées</b>	Ouverts - Protocole sanitaire renforcé	<b>Parcs et jardins</b>	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur et dans la limite de 1 km autour du domicile.
<b>Commerces</b>	Les commerces de première nécessité restent ouverts : alimentation, marchés, entretien des véhicules, matériaux de construction... Liste des types de commerces concernés : <b>https://www.gouvernement.fr</b>	<b>Plan d'eau</b>	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur et dans la limite de 1 km autour du domicile
<b>Déchèterie</b>	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche, de 9h à 12h. Pendant le confinement, limitez vos déplacements au strict nécessaire Informations : <b>05 53 64 40 46</b>	<b>Rassemblements</b>	Interdits jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre
<b>Déplacements</b>	Sur attestation uniquement : • Entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle; • Achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, achats de première nécessité; • Les consultations, soins et achats de médicaments ; • Motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants; • Personnes en situation de handicap et leur accompagnant; • Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie; • Les convocations judiciaires ou administratives et rendez-vous dans un service public; • Participation à des missions d'intérêt général Modalités sur <b>https://www.gouvernement.fr</b>	<b>Restaurants</b>	Fermés jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre Maintien des services de livraison à domicile
<b>Écoles maternelles &amp; élémentaires</b>	Ouvertes - protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. Suivi du protocole de l'Education Nationale.	<b>Salles municipales</b>	Fermées jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre
<b>Epicerie solidaire</b>	Ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h Tél. <b>07 86 73 42 43</b>	<b>Services Publics</b>	Ouverts
<b>Équipements sportifs</b>	Fermés jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre	<b>Services culturels</b> (ces services sont joignables par téléphone, aux horaires habituels)	Fermés au public jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre. Musée Marzelles - <b>05 53 64 42 04</b> Conservatoire Maurice Ravel - <b>05 53 64 40 89</b> Archives et patrimoine - <b>05 53 93 47 24</b> Théâtre Comoedia - <b>05 53 93 47 35</b> Médiathèque Albert Camus - <b>05 53 20 94 95</b> Direction affaires culturelles - <b>05 53 93 46 66</b>
		<b>Spectacles</b>	Annulés jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre
		<b>Sport (individuel en plein air)</b>	Avec attestation 1 heure / jour dans un rayon de 1 km autour du domicile
		<b>Sport (compétitions professionnelles)</b>	Les compétitions professionnelles peuvent être maintenues : se renseigner auprès des fédérations.
		<b>Taxis et VTC</b>	En service dans le respect des mesures sanitaires.
		<b>Transports</b>	Les transports de bus evalys sont maintenus. Informations : <b>www.evalys-mobilites.fr</b>